

## Presbytie

### Cartes vitales « sécurisées »

Depuis quelques années déjà, les nouvelles cartes vitales (cartes électroniques de l'assurance maladie française) portent obligatoirement la photo de leur titulaire.

L'opération n'est pas simple. Elle impose que le demandeur fournisse des photographies d'identité normalisées. Les cartes sont fabriquées dans un centre unique pour toute la France, et le retard est considérable : il faut au moins 2 mois, parfois 3 ou 4, pour obtenir une carte.

L'objectif officiel est la « lutte contre la fraude ».

Lorsqu'il a été décidé d'imposer une photo sur ces cartes, les journaux donnaient l'exemple d'un footballeur professionnel qui aurait triché en utilisant la carte vitale d'un autre assuré. Ce qui expliquait la nécessité de « sécuriser » les cartes.

### Quelques « escrocs » typiques

Personnellement, exerçant comme médecin généraliste dans une « banlieue sensible », j'ai vu un certain nombre d'escrocs à la sécurité sociale ou à la Couverture maladie universelle (CMU) complémentaire qui permet aux pauvres d'être soignés gratuitement. Et aussi quelques « non escrocs ».

En voici quelques exemples :

- Madame A. avait la CMU complémentaire. Malade, elle n'a pas pris garde à la date d'échéance. Sa CMU est périmée. Le temps que son dossier soit « monté » et « traité », il faudra bien deux à trois mois...
- Madame B. arrive de l'île de Mayotte. C'est un territoire français où les habitants sont soignés gratuitement dans des dispensaires. Ils n'ont ni carte vitale, ni document de CMU. Une fois débarqués en France métropolitaine, il faut faire la preuve de son identité, et préparer un dossier de CMU, et... attendre plusieurs mois avant de se faire soigner. Pas pratique quand on est diabétique !

- La famille C. vient demander asile en France. Opposant politique, Monsieur a été emprisonné et s'est échappé à coups de pots de vin... Pour avoir une assurance maladie, il faut être en France depuis au moins trois mois. En attendant, comment soigner les enfants ?

### Quelques « non escrocs » typiques

- Monsieur D. est demandeur d'asile. Il n'a pas eu de chance : comme dans 80 % des cas, sa demande a été rejetée. Il est « sans papiers ». Il aurait sans doute droit à l'Aide médicale d'État. Mais il n'est pas sûr. Et puis il a peur. Il a entendu parler de clandestins, comme lui, qui ont été arrêtés alors qu'ils se renseignaient dans les locaux de la sécurité sociale. Pourtant il se refuse à tricher. Cela fait des mois qu'il tousse, mais il n'a consulté aucun médecin, comme les trois compagnons avec qui il partage une petite chambre. Dommage : tous quatre ont la tuberculose... Combien d'autres ont-ils contaminés ?
- Monsieur E. est sorti de prison il y a un peu plus d'un an. Il est ancien toxicomane, atteint de sida, d'hépatite C, et d'infections pulmonaires récidivantes. Son essoufflement le gêne même pour faire quelques pas. Monsieur E. sait qu'il va mourir... Mais lorsqu'il a demandé la CMU, elle a été refusée : en tenant compte du « revenu en nature » que représentait son séjour dans un centre de réinsertion après sortie de prison, l'année passée, ses revenus dépassent de 15 euros le montant permettant d'obtenir la CMU. Monsieur E. demande à la commission de recours gracieux. Pour lui, aucun doute : on va tenir compte de sa grave maladie, et aussi du fait qu'il n'est plus, maintenant, en centre de réinsertion.  
Mauvaise pioche : non seulement son recours est rejeté, mais encore un pneumologue a oublié d'utiliser l'ordonnancier « à 100 % » pour un certain nombre de prescriptions concernant son sida. Monsieur E. est maintenant endetté de 150 euros. Jusqu'à sa mort, deux ans plus tard, il paiera à sa banque plusieurs centaines d'euros d'agios et frais divers, et se battra contre les huissiers et les coupures de courant.

## **Presbytie**

Maintenant, je vais vous faire un aveu : je suis atteint de presbytie. Et depuis que les cartes vitales portent une photo de leur titulaire, ma presbytie s'est aggravée. Jamais je n'arrive à distinguer clairement ces photos. Il pourrait même m'arriver de confondre un jeune et un vieux, un homme et une femme, un noir et un blanc.

C'est ainsi. Je sais bien que c'est « mal », et que je suis complice d'horribles escrocs.

Mais tant pis. La chasse aux pauvres se fera sans moi.

Dr Jean DOUBOVETZKY  
médecin généraliste, Albi (France)